



UNIVERSITÉ  
DE MONTPELLIER



# Bibliographie

Master MEEF/Parcours : Éducation, Santé, Environnement, Citoyenneté (ESEC)

Agnieszka Jeziorski, [agnieszka.jeziorski@umontpellier.fr](mailto:agnieszka.jeziorski@umontpellier.fr)

# Définition de la bibliographie

- ▶ Connaissance des ouvrages et de leurs éditions, envisagés dans un domaine déterminé → **Recherche documentaire**
- ▶ Liste de titres, de références d'ouvrages, de livres ou de périodiques relatifs à un domaine général ou spécialisé  
→ **Présentation de la bibliographie**
- ▶ Source : dictionnaire LAROUSSE  
<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bibliographie/9048>
- ▶ Dans votre cas : Connaissance des références liées à votre sujet de recherche et liste de références que vous avez cité dans votre mémoire

# Pourquoi rédiger une bibliographie ?

- ▶ Respecter le droit d'auteur et éviter le plagiat : les auteurs ont édité des ouvrages de références, vous vous êtes appuyés sur un corpus de textes. Vous devez les citer.
- ▶ Augmenter la crédibilité de votre argumentation, montrer la qualité de votre travail et en permettre sa vérification en répertoriant les documents que vous avez utilisés, donc lus
- ▶ Permettre l'identification du document décrit : fournir suffisamment d'éléments d'identification au lecteur pour qu'il puisse le rechercher et le localiser facilement.

# Présentation de la bibliographie

- ▶ Bibliographie : un ensemble de références bibliographiques classées.
- ▶ Référence bibliographique : l'ensemble des éléments qui décrivent un document et permettent de l'identifier et de le localiser.
- ▶ Il n'y a pas une seule règle de présentation bibliographique, mais plusieurs !
- ▶ Mais il faut se tenir à une seule façon de faire et ne jamais changer de présentation au cours du travail.
- ▶ La bibliographie se situe à la fin de votre mémoire, juste avant les annexes.
- ▶ Les références sont prises de préférence sur la première page du document (page de titre, début d'articles, pages d'accueil...) ou sur les pages liminaires (premières et dernières pages des documents).

# Règles de base de la bibliographie de mémoire aux normes de l'APA (7<sup>e</sup> édition)

- ▶ APA : American Psychological Association
- ▶ Normes de l'APA : format défini par l'American Psychological Association pour les écrits scientifiques dans le domaines de la psychologie et des sciences du comportement - souvent appliqué en sciences de l'éducation
- ▶ L'ensemble des règles est publié dans le livre « Publication Manual of the American Psychological Association » - aucune traduction officielle en français
- ▶ Mais il existe différentes adaptations françaises des normes de l'APA
- ▶ Bibliothèque de l'université de Montréal :  
<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=106>
- ▶ Guide rédigé par Marc Couture, de la TÉLUQ (Montréal, Canada) :  
[http://benhur.teluq.quebec.ca/~mcouture/apa/normes\\_apa\\_francais.pdf](http://benhur.teluq.quebec.ca/~mcouture/apa/normes_apa_francais.pdf)

# Adaptation française des normes de l'APA

## Principaux éléments traduits :

- ▶ In devient Dans  
(selon les experts de l'APA, le "In" provient de l'anglais et non du latin)
- ▶ Ed(s). devient dir.  
(ici compris au sens de "directeur scientifique d'un ouvrage", et non de "maison d'édition")
- ▶ & devient et
- ▶ 2nd ed. devient 2e éd.
- ▶ Vol. devient vol.
- ▶ para. devient paragr.
- ▶ n. d. devient s. d. (sans date)  
[[source](#)]
- ▶ n. l. devient s. l. (sans lieu)
- ▶ Retrieved from devient Repéré à  
([source](#), voir terme "Retrieve", fiche no 4)
- ▶ Paper presented at devient Communication présentée à, au
- ▶ as cited in devient cité dans (i.e. citation secondaire, dans le texte)

# Règles de base de la bibliographie de mémoire aux normes APA

- ▶ La bibliographie de mémoire doit seulement contenir les sources que vous avez réellement utilisées en rédigeant votre thèse. Listez chaque source une fois dans la bibliographie de mémoire et ce même si vous y faites référence plusieurs fois dans le texte.
- ▶ À chaque fois que vous utilisez une source, vous devez la citer directement dans la phrase ou le paragraphe. Il vous faut aussi la noter dans la liste de références bibliographiques à la fin du mémoire (et non en note de bas de page!).
- ▶ La source doit être présentée selon les règles de la norme APA. Chaque type de sources nécessite une présentation différente.

# Citer et paraphraser

- ▶ **Citer** = copier littéralement une partie d'un texte
- ▶ Limiter l'usage des citations, car elles ne facilitent pas la lecture de votre mémoire.
- ▶ Utiliser les citations que lorsque c'est pertinent
  - ▶ Par exemple pour apporter une définition d'un concept.
- ▶ **Paraphraser** = décrire une étude/une partie d'un texte dans vos propres mots.
- ▶ Il est nécessaire de citer votre source quand vous paraphrasez.
- ▶ Il est important d'introduire une paraphrase.
  - ▶ Par exemple : Dans une récente étude, Barthes (2016) démontre que ...

La citation ou la paraphrase doivent apporter une valeur ajoutée pour votre mémoire

Elle doivent être intégrées de manière cohérente

Veiller à une citation appropriée (citer dans le texte et intégrer dans la bibliographie)



# Citation dans le texte selon APA : Forme générale

- ▶ auteur unique : (Damasio, 2004)  
2 auteurs : (Bechara et Damasio, 2006)  
3 à 5 auteurs : (Adolphs, Tranel, Koenigs et Damasio, 2007)  
6 auteurs et plus : (Damasio et al., 2005)
  - ▶ **Auteur nommé dans le texte**  
Récemment, une expérience effectuée par Damasio (2007), a donné des résultats similaires [...]
  - ▶ **Année mentionnée dans le texte**  
En 2003, une étude (Rousseau et Vallerand) a démontré que [...]
  - ▶ **Plusieurs citations du même auteur et d'une même année**  
(Rothbart, 2003a, 2003b)
  - ▶ **Plusieurs sources citées simultanément**  
(Brown et Steer, 2005; Forman, 2003; Wenzel, Brown et Beck, 2009)
- Note : dans la parenthèse, placer les sources en ordre alphabétique du premier auteur.
- ▶ **Citation avec indication de la page**  
(Preston, 2007, p. 23)

Source : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=107>

# Citation dans le texte selon APA : Sources secondaires

- ▶ Les citations secondaires sont permises, mais le manuel suggère de les utiliser avec parcimonie. Il favorise en outre la consultation de la source originale (et par conséquent, la citation primaire) chaque fois que cela est possible.

La source originale (celle qui n'a pas été consultée directement) doit être mentionnée dans le texte mais ne doit pas être intégrée à la bibliographie. Seule la source qui a été consultée directement (i.e. la source secondaire) doit apparaître en bibliographie.

- ▶ **Exemple de formulation dans le texte**

Une étude sur la motivation scolaire (Chouinard, 2004, cité dans Archambault et Janosz, 2006) suggère que [...]

Source : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=107>

# La citation dans le texte

La citation d'une partie du texte doit être retranscrite tel quel. La citation doit toujours être suivie de(s) auteur(s), année, page ou paragraphe

- ▶ (Tremblay, 2008, p. 16)  
(Lemieux et Jasmin, 2010, paragr. 5)
- ▶ Citation de moins de 40 mots : intégrer directement dans le texte, entre guillemets.
- ▶ Citation de 40 mots et plus : présenter dans un bloc de texte distinct, sans guillemets. Le paragraphe de l'extrait présente un retrait de 1,25 cm par rapport au reste du texte.

Exemple : En effet, l'évolution démographique laisse entrevoir un déplacement important du rapport de forces sociales au détriment des jeunes. « Les débats autour de la question de la santé montrent assez bien que ce sont les générations qui avancent en âge, avec le cortège de problèmes que le vieillissement entraîne, qui occupent le devant de la scène. » (Gauthier, 1999, p. 33).

S'il s'agit d'une partie de citation :

Exemple : Il faut absolument que les travailleurs sociaux connaissent les valeurs des adolescents « ... si nous voulons qu'une "chimie" se crée entre les jeunes et les institutions ou les entreprises qui les accueillent. » (Bachand et Boulet, 1999, p. 25).

Source : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=107>

# Rédiger une bibliographie selon les normes APA ?

- ▶ Les différents types de document:
  - ▶ Ouvrage (Monographie)
  - ▶ Ouvrage collectif
  - ▶ Chapitre d'ouvrage
  - ▶ Article de périodique
  - ▶ Thèse, mémoire
  - ▶ Communication à un congrès/colloque
  - ▶ CdRom ou DVD
  - ▶ Site web
- ▶ A chaque type de document correspond une citation bibliographique particulière
- ▶ La rédaction de la bibliographie doit être homogène!

# Articles

## Article de périodique (papier)

- ▶ Auteur, A. A., Auteur, B. B. et Auteur, C. C. (année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, volume(numéro), page de début - page de la fin.
- ▶ Rousseau, F. L. et Vallerand, R. J. (2003). Le rôle de la passion dans le bien-être subjectif des aînés. *Revue québécoise de psychologie*, 24(3), 197-211.

## Article en ligne avec DOI (Digital Object Identifier)

- ▶ Gagnon, L., Peretz, I. et Fulop, T. (2009). Musical structural determinants of emotional judgments in dementia of the Alzheimer type. *Neuropsychology*, 23(1), 90-97. doi: 10.1037/a0013790

## Article en ligne sans DOI

- ▶ Dupuis, F., Johnston, K. M., Lavoie, M., Lepore, F. et Lassonde, M. (2000). Concussions in athletes produce brain dysfunction as revealed by event-related potentials. *NeuroReport*, 11(18), 4087-4092. Repéré à <http://journals.lww.com/neuroreport/>

Source : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=107>

# Articles

## Article comprenant plus de 7 auteurs

- ▶ Adolphs, R., Tranel, D., Hamann, S., Young, A. W., Calder, A. J., Phelps, E. A., . . . Damasio, A. R. (1999). Recognition of facial emotion in nine individuals with bilateral amygdala damage. *Neuropsychologia*, 37(10), 1111-1117.

## Article soumis, en prépublication, sous presse

- ▶ Article soumis pour publication, non disponible en ligne (i.e. avant révision par le comité de lecture "preprint")
- ▶ Rouleau, N. (2014). Manifestations cliniques des dysfonctions attentionnelles chez l'enfant. Manuscrit soumis pour publication.
- ▶ Rouleau, N. (sous presse). Manifestations cliniques des dysfonctions attentionnelles chez l'enfant. *Revue québécoise de psychologie*.

Source : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=107>

# Livres, chapitres, rapports, publications gouvernementales

## Livre

- ▶ Auteur, A. A. (année). *Titre du livre* (xe éd., vol. x). Lieu de publication : Maison d'édition.
- ▶ Ladouceur, R., Marchand, A. et Boisvert, J.-M. (1999). *Les troubles anxieux : approche cognitive et comportementale*. Montréal, Québec : Gaëtan Morin.
- ▶ Lebovici, S., Diatkine, R. et Soulé, M. (2004). *Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent* (2e éd., vol. 4). Paris, France : Presses universitaires de France.

## Livre (publié sous la direction de)

- ▶ Golse, B. (dir.). (2015). *Le développement affectif et cognitif de l'enfant* (5<sup>e</sup> éd.). Issy-les-Moulineaux, France : Elsevier Masson.

Source : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=107>

# Livres, chapitres, publications gouvernementales

## Chapitre

- ▶ Auteur, A. A. (année). Titre du chapitre. Dans A. Directeur et B. Directeur (dir.), *Titre du livre*(xe éd., vol. x, p. xx-yy). Lieu de publication : Maison d'édition.
- ▶ Chouchena, O., Soulé, M. et Noël, J. (2004). Les grands-parents dans la dynamique normale ou pathologique des enfants. Dans S. Lebovici, R. Diatkine et M. Soulé (dir.), *Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent* (2e éd., vol. 4, p. 2633-2660). Paris, France : Presses universitaires de France.

Source : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=107>



# Livres, chapitres, publications gouvernementales

## Publication gouvernementale

### Organisme identifié comme auteur

- ▶ Nom du ministère ou de l'organisme. (année). *Titre : sous-titre* (Publication no xxx [si disponible]). Repéré à URL spécifique [si consulté en ligne]
- ▶ Nom du ministère ou de l'organisme. (année). *Titre : sous-titre* (Publication no xxx [si disponible]). Lieu d'édition : Éditeur. [si consulté sur support papier]
- ▶ Agence de la santé publique du Canada. (2007). *Les jeunes de la rue au Canada et l'utilisation de substances : constatations découlant de la surveillance accrue des jeunes de la rue au Canada, 1999-2003* (Publication no HP5-23/2007). Repéré à [http://dsp-psd.tpsgc.gc.ca/collection\\_2008/phac-aspc/HP5-23-2007F.pdf](http://dsp-psd.tpsgc.gc.ca/collection_2008/phac-aspc/HP5-23-2007F.pdf)

### Personne identifiée comme auteur

- ▶ Auteur, A. A. (année). *Titre : sous-titre* (Publication no xxx [si disponible]). Repéré sur le site de l'organisme xyz: URL spécifique [si consulté en ligne]
- ▶ Auteur, A. A. (année). *Titre : sous-titre* (Publication no xxx [si disponible]). Lieu d'édition : Éditeur. [si consulté sur support papier]
- ▶ Lebeau, A. (2000). *Les actions préventives en toxicomanie au Québec : faits et tendances à partir d'études, de bilans, de répertoires et d'inventaires*. Repéré sur le site du Ministère de la santé et des services sociaux: <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2000/00-8013.pdf>

Source : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=107>

# Dictionnaires et encyclopédies

## Entrée rédigée par un auteur identifié (voir livre et chapitre)

- ▶ Auteur, A. (année). Titre de l'entrée. Dans A. Directeur et B. Directeur (dir.), *Titre de l'ouvrage* (vol. x, p. xxx-xxx). Lieu : Éditeur.
- ▶ Halimi, K. A. (2001). Anorexia nervosa. Dans W. Craighead et C. Nemeroff (dir.), *The Corsini encyclopedia of psychology and behavioral science* (vol. 1, p. 110-111). New York, NY : Wiley.

## Entrée anonyme

- ▶ Anorexie mentale. (1999). Dans H. Bloch (dir.), *Grand dictionnaire de la psychologie* (p. 61-62). Paris, France : Larousse-Bordas.

## En ligne, entrée anonyme, sans date

- ▶ Défense. (s. d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Repéré à <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/defense/22625>

Source : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=107>

# Mémoires et thèses

## Modèle général (électronique)

- ▶ Auteur, A. (année). *Titre de la thèse* (Mention du grade, Université, Lieu).  
Repéré à URL
- ▶ Taillefer, S. S. (2005). *Composantes psychologiques et cognitives du syndrome de fatigue chronique* (Thèse de doctorat inédite). Université de Montréal.

Source : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=107>

# Logiciels de gestion bibliographique

Pour vous aider dans la gestion de vos références (Récupération de références à partir des BbD, insertion des références dans le texte, mise en forme aux normes des revues, édition automatique de listes bibliographiques? partage de références, annotation des pdf...)

- ▶ ENDNOTE Logiciel propriétaire : disponible sur W: Possibilité de le télécharger (avec inscription)
- ▶ ZOTERO C'est un module complémentaire du navigateur Firefox Sous licence libre et gratuitement téléchargeable à l'url suivante :  
<http://www.zotero.org/> Autoformation en video : <http://inra-paca-erist.posterous.com/zoteroautoformation-en-video> Supports en ligne :  
<http://www.zotero.org/support/fr/start>
- ▶ MENDELEY Logiciel gratuit : <http://www.mendeley.com/> Support en ligne :  
[http://campus.isped.ubordeaux2.fr/BibliothequeVirtuelle/PDF/BiblioVirtuelle\\_Mendeley-FR.pdf](http://campus.isped.ubordeaux2.fr/BibliothequeVirtuelle/PDF/BiblioVirtuelle_Mendeley-FR.pdf)

# Le plagiat : qu'est ce que c'est ?

- ▶ vol d'une propriété intellectuelle.
- ▶ Pour une écriture éthique... « Il convient donc pour tout auteur : - de toujours reconnaître les contributions des autres et les sources utilisées ; - tout texte d'un autre auteur, recopié à l'identique, doit être encadré par des guillemets ; - toute source utilisée pour la rédaction, qu'elle soit paraphrasée, résumée ou citée entre guillemets, doit être clairement identifiée (citation de l'auteur, de la source...) ; - la signification exacte de la pensée de l'auteur doit être restituée.» (Maniez, 2010, p. 71)
- ▶ Le plagiaire est celui qui s'approprie frauduleusement le texte, les idées ou les faits d'un auteur et qui oublie délibérément ou par négligence de le citer.

# Plagiat

- ▶ Je ne dois pas : - m'approprier le travail de quelqu'un d'autre et le présenter comme le mien - modifier le texte d'un auteur en remplaçant ses mots par des synonymes - insérer des images, des graphiques sans en mentionner la provenance - faire du copier/coller sans mettre le texte entre guillemets ni citer la référence